

# ALGERIE

**DÉCLARATION DE S.E. MME TAOUS FEROUKHI  
DIRECTRICE GENERALE DES AFFAIRES POLITIQUES  
ET DE SECURITE INTERNATIONALE  
AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DEVANT LA CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA SURETE NUCLEAIRE  
FUKUSHIMA JAPON, 15-17 décembre 2012**

---

**Messieurs les co-présidents,  
Monsieur le Directeur General de l'AIEA,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, au nom de la délégation algérienne, féliciter Messieurs les co-présidents pour leur direction avisée, et dire toute notre appréciation au Gouvernement japonais pour la qualité de l'accueil et l'excellente organisation des travaux de cette importante échéance, co-sponsorisée par l'AIEA.

En cette occasion, nous avons une pensée émue pour les nombreuses victimes de la catastrophe du 11 mars 2011 et leurs familles, dont nous saluons le courage et la dignité, sans oublier l'abnégation des travailleurs et volontaires qui œuvrent sans relâche, sur les lieux de l'accident, pour atténuer l'impact sur le public et l'environnement.

C'est aussi l'occasion de rendre hommage aux efforts des autorités et du peuple japonais pour stabiliser la situation et revitaliser les régions dévastées par la catastrophe survenue à Fukushima Daiichi.

**MM. les co-présidents,**

Cette conférence se déroule dans un contexte marqué par les besoins en énergie sans cesse croissants, ayant conduit de nombreux Etats à opter pour des politiques de mix énergétique, de construction de centrales nucléaires et de renforcement des capacités. Aussi, sommes-nous persuadés que la thématique de cette Conférence, axée sur la sûreté nucléaire, les urgences radiologiques et les problèmes de la contamination de l'environnement, suscitera des échanges fructueux.

A ce titre, le Plan d'action sur la sûreté nucléaire, adopté à l'unanimité par la 55<sup>e</sup> Conférence générale de l'AIEA, constitue un jalon important dans les efforts visant l'amélioration et le renforcement de la sûreté nucléaire dans le monde. En tant qu'institution dûment mandatée, l'AIEA est appelée à jouer un rôle de premier plan pour le suivi de sa mise en œuvre, en particulier, le renforcement de la coopération internationale.

**MM. les co-présidents,**

Parmi les enseignements que l'on peut tirer de l'accident de Fukushima, outre les aspects liés à la sécurité nucléaire, il y a lieu de noter la nécessité d'envisager une réflexion sur certaines dispositions de la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, et de la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire.

A cet égard, nous appuyons l'élargissement et la consolidation du réseau RANET de l'AIEA visant une harmonisation des approches et des pratiques en matière d'intervention d'urgence et de coordination efficace des dispositifs de gestion des situations de crise.

L'Algérie, qui ne dispose pas encore de centrale nucléaire, continuera de s'inspirer des recommandations du Plan d'action de l'AIEA. Bien avant l'accident de Fukushima, le souci d'une évaluation constante de la sûreté nucléaire a favorisé l'adoption d'une approche globale en matière de sûreté nucléaire, intégrant la formation de compétences et la mise à jour des plans d'urgence des installations nucléaires.

Ainsi, la création de l'Institut Algérien de Génie Nucléaire (IAGN) permettra de valoriser les capacités nationales de formation dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique. De plus, le cadre réglementaire national et les procédures d'application ont été consolidés, largement inspirés des instruments et autres documents pertinents de l'AIEA.

L'Algérie saisit cette occasion pour réaffirmer son attachement à la promotion de la coopération régionale et internationale où le rôle de l'AIEA est essentiel, notamment, dans les domaines du partage des connaissances et de l'information en liaison avec la sûreté nucléaire.

A ce stade, les enseignements tirés des rapports publiés sur l'accident de Fukushima, nous mettent face à la nécessité du respect, par tous, d'exigences accrues en matière de synergie entre la sûreté et la sécurité nucléaires.

A ce titre, une étroite coopération est requise entre Etats afin de mutualiser les outils et les technologies les plus performants à même de répondre aux nouveaux impératifs de sûreté nucléaire et rétablir ainsi la confiance du public particulièrement exigeant en matière de transparence.

#### **MM. les co-présidents,**

Notre volonté renouvelée d'œuvrer pour un monde plus sûr et plus solidaire, ne doit pas nous faire oublier les engagements pris au niveau international de conjuguer nos efforts pour la concrétisation des objectifs de non-prolifération et de désarmement au profit de la promotion des utilisations pacifiques de l'atome.

A ce titre, l'Algérie Etat partie au Traité de Pelindaba, déplore le report de la Conférence 2012 sur le Moyen Orient pour l'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive dans cette région tourmentée du monde.

En conclusion, nous savons bien que l'utilisation de l'énergie nucléaire est jalonnée d'accidents et d'incidents dont l'origine peut être imputable à plusieurs facteurs, parmi lesquels, les défaillances et les aléas techniques et technologiques ainsi que l'attitude de l'Homme face aux catastrophes naturelles.

Aussi, le renforcement de la sûreté nucléaire nous dicte-t-il une approche de management par les risques, tenant compte de l'ensemble du système constitué de la technologie et de l'Homme ainsi que de leur interaction en constante évolution.

Je souhaite plein succès aux travaux de la Conférence ministérielle de Fukushima.

Je vous remercie.